

RENCONTRE DES CEINTURES DE COULEURS 2025 COMITÉ DE LA HAUTE-VIENNE



A

**RELATION GRADE
CHAMPIONNAT**

SAMEDI 06 DÉCEMBRE 2025

**DOJO DE CHEOPS 87
47 Rue de l'Ancienne École Normale
d'Instituteurs, 87000 Limoges**

Intermarché
LIMOGES VENTADOUR

LAVERGNE
Terrassement Maçonnerie Rénovation

IMMOINVEST
Agence immobilière
ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION
07.82.87.23.49
info@immoinvest87.com 4 Rue des Charsais, 87000 Limoges
www.immoinvest87.com

LA MUSE BOUCHE
— RESTAURANT —

**GARAGE
DUSSOULIER**
05 55 58 33 74
RENAULT NEXON

COPIFAC
ENTREPRISES PARTICULIERS ETUDIANTS ASSOCIATIONS

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

**département
Haute-Vienne**



ORGANISATION

柔道

Chers Président(te)s, chers enseignant(te)s,

Le Comité Haute-Vienne Judo, Jujitsu, Kendo et D.A. a le plaisir de vous inviter à sa Rencontre des Ceinture de Couleurs 2025.

C'est un tournoi individuel qui se compose de plusieurs compétitions des cadet(te)s aux seniors, de la ceinture jaune à marron et des clubs de la Nouvelle-Aquitaine et du Cantal avec la relation grade championnat.

Nous vous invitons à prendre connaissance de cette plaquette afin de connaître toutes les modalités d'organisation, ainsi que le règlement.

En espérant vous retrouver nombreux.

La présidente, Nadège COUCAUD.



ORGANISATION

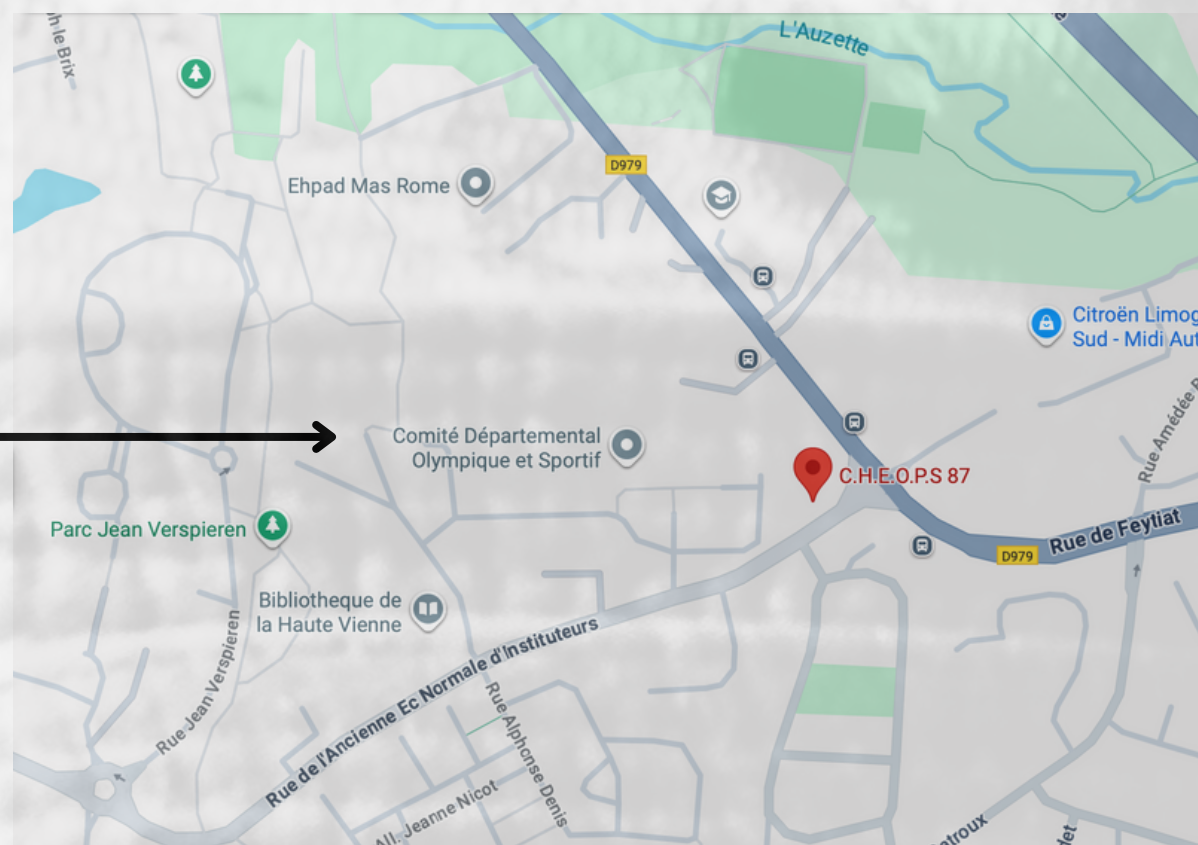
柔道

LIEU

Dojo de CHEOPS 87

47 Rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs, 87000 Limoges.

- 300 places assises
- Buvette et pôle restauration
- Parking
- Vestiaires
- 6 surfaces de combat
- 1 salle d'échauffement



PUBLIC

Tournoi ouvert aux cadet(te)s, juniors et seniors à partir de la ceinture jaune jusqu'à la ceinture marron.

INSCRIPTION

- Pré-inscription sur l'extranet fédéral jusqu'au 03/12/2025.
- Pas de frais d'engagement
- Les combattant(e)s devront être en possession de leur passeport ou tout autre document d'identité au moment de la pesée.

INVITATIONS

Les clubs de la Nouvelle-Aquitaine et du Cantal.

MOYENS SANITAIRES

2 intervenants infirmiers avec matériel de premiers secours.

BUVETTE ET RESTAURATION

Une buvette et un pôle restauration seront mis en place à l'étage du dojo.

Moyens de paiement : espèces, chèques et carte bancaire par TPE.



ORGANISATION

柔道

PROGRAMME

COMPÉTITIONS	HORAIRES PESÉES	DÉBUT DES COMBATS
Cadet(te)s (M et F) ceinture jaune à verte	09h00 à 09h30	10h15
Cadet(te)s (M et F) ceinture bleu à marron	09h00 à 09h30	10h15
Seniors (M et F) ceinture jaune à verte	13h30 à 14h00	14h45
Seniors (F) ceinture bleue à marron	13h30 à 14h00	14h45
Seniors (M) -35 ans ceinture bleue à marron	13h30 à 14h00	14h45
Seniros (M) + 35 ans ceinture bleue à marron	13h30 à 14h00	14h45

CONTACT

Morgan LAVERGNE- Secrétaire Général
comite87judo@gmail.com
07 62 36 23 29



RÈGLEMENT

柔道

Article 1 : RÈGLES D'ARBITRAGE

Selon le règlement CNA en vigueur.

- 1) Les combats dureront 3 minutes avec décision obligatoire pour toutes les catégories d'âges.
- 2) Chaque participant(e) devra se munir d'une ceinture rouge.

Article 2 : CATÉGORIES DE POIDS

- 1) Les ceintures jaunes à vertes combattront par morphologie. Les ceintures bleues et au-dessus seront dans la mesure du possible par catégorie de poids.
- 2) L'organisation se laisse le droit de rassembler certaines compétitions avec l'accord des combattant(te)s et des coachs afin de favoriser le nombre de combat.

Article 3 : ACCOMPAGNANT(E)S - COACH

- 1) Les gradins situés en bas du dojo seront réservés aux combattant(e)s et aux coachs. Pour y accéder, le coach devra demander un tampon lors de l'inscription définitive.
La règle d'un tampon pour trois combattant(e)s sera appliquée.
- 2) L'accompagnant(e) / coach doit être licencié(e) à la FFJDA.
- 3) Attitude : Le comité d'organisation se conformera à la charte CNA concernant les droits et devoirs des accompagnant(e)s et coachs.

Article 4 : PESÉE ET CONTRÔLE

- 2) Les masculins et les féminines se présenteront sur la balance officielle en sous-vêtements (*une tolérance de 100 grammes sera admise*).
- 3) Les postes de pesée ne sont pas mixtes (*combattant(e)s et commissaires sportif(ve)s*).

Leurs accès sont réservés uniquement aux combattant(e)s et à l'organisation.

4) L'utilisation de téléphone portable est interdite dans les ateliers de pesée.

5) L'utilisation d'appareil électronique avec prise de photo entraînera l'interdiction de participer à la compétition.

LE CHANGEMENT VESTIMENTAIRE DEVRA S'EFFECTUER DANS LES VESTIAIRES ET NON DANS LE DOJO OU DANS LES TRIBUNES !!

Article 5 : PUBLIC

1) Le public aura accès aux tribunes du haut par l'escalier central. Il n'aura pas accès aux tribunes du bas.

2) Le comportement devra être en accord avec les valeurs de notre discipline.

Le comité d'organisation se conformera à la charte CNA concernant les droits et devoirs des accompagnant(e)s et coachs.

Article 6 : RÉCOMPENSES

1) Les 4 premier(e)s recevront une récompense.

2) Les récompenses seront remises au fur et à mesure de la compétition et non à la fin de toutes les finales.

Dans tous les autres cas, se reporter au règlement de la FFJDA en vigueur.